



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Legal	En exercice	Présents	Procurations	Absents
49	49	42	6	1

**OBJET : 02-3 - SPORTS - ASSOCIATION  
NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU  
SPORT (A.N.D.E.S.)- ADHESION**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

**1413/11**

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 24/06/11  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le

**28 JUN 2011**

Pour le Maire,

  
**Stéphane PINTRE**

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 17 juin 2011

Le vendredi 17 juin 2011 à 14h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 10/06/2011, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SETHIER, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BARBERIS, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Catine CURTEL, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

#### Procurations

M. Francis PERUGINI à M. Bernard MONIER  
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS  
Mme Agnès GAILLOT à M. Eric PAUGET  
M. Jonathan GENSBURGER à Mme Simone TORRES FORET DODELIN  
M. Matthieu GILLI à M. Patrick DULBECCO  
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE

Absents : Mme Monique CANOVA

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

## 02-3 - SPORTS - ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (A.N.D.E.S)- ADHESION

Commission(s) : COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE  
COMMISSION FINANCES

L'A.N.D.E.S., association nationale des élus en charge du sport, a pour objet social :

- d'échanger et capitaliser sur les expériences des collectivités adhérentes en matière de politique sportive ;
- d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, par voie d'action ou d'intervention en justice ;
- d'assurer la représentation collective de ses adhérents auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, du mouvement sportif et notamment des Fédérations ;
- de développer une politique partenariale avec le mouvement sportif (CNOSF, Fédérations, Ligues professionnelles).

Créée en 1997 par des élus en charge du sport qui se sont réunis autour de problématiques communes, l'association voit son nombre d'adhérents (2700 villes de France et d'Outre-mer) croître grâce aux services proposés par l'association, et notamment :

- les conseils sur les problématiques liées au sport dans les collectivités territoriales ;
- les lettres d'information et site internet ;
- l'organisation de réunions thématiques.

Au regard de sa politique sportive, tant sur le développement du sport de loisir que sur le haut niveau, l'adhésion de la Commune d'Antibes Juan-les-Pins à l'A.N.D.E.S. présente un intérêt certain afin de bénéficier de ses services et de sa représentativité au niveau national, notamment pour la gestion de dossiers comme le Basket Professionnel, ainsi que le financement des grands équipements sportifs.

La cotisation annuelle, au regard du nombre d'habitants de la Commune (75 820 habitants), s'élève à 840 €.

Le représentant de la Commune auprès de l'association devra être l'adjoint élu chargé des sports, conformément à l'article 5 des statuts.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

✓ **A l'unanimité des suffrages exprimés** (5 abstentions : M. PIEL, M. LA SPESA, Mlle DUMAS et Mme MURATORE, M. AUBRY)

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune à l'ANDES et de s'acquitter du montant de la cotisation annuelle qui s'élève à 840 € ;

✓ **Et à l'unanimité des suffrages exprimés** (5 abstentions : M. PIEL, M. LA SPESA, Mlle DUMAS et Mme MURATORE, M. AUBRY)

02-3 - SPORTS - ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (A.N.D.E.S)- ADHESION


Commission(s) : COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE  
COMMISSION FINANCES

- **DESIGNE** Monsieur Eric PAUGET, Adjoint Délégué à la Vie Sportive et à la Jeunesse, comme représentant de la Commune d'Antibes Juan les Pins au sein de l'association.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM n.02-3 - SPORTS - ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (A.N.D.E.S)- ADHESION -

**Date de transmission de** 28/06/2011

**l'acte :**

**Date de réception de** 28/06/2011

**l'accusé de réception :**

**Numéro de l'acte :** DCM1413-11 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20110617-DCM1413-11-DE

**Date de décision :** 17/06/2011

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 9 Autres domaines de compétences  
9 1 Autres domaines de compétences des communes